

Contrôle

Paris, le 13 janvier 1919.

1/19
53

1/19

Société des Nations.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli un certain nombre de coupures de la presse quotidienne française qui vous donneront une idée des divers courants de l'opinion au sujet de la question de la Société des Nations.

Vous constaterez tout d'abord, en examinant ces documents, que les adversaires de la Société des Nations se recrutent surtout dans les partis de droite tandis que ses partisans sont nombreux et ardents dans les groupes de gauche.

Le Président du Conseil passe, vous le savez, ^{MM} ~~comme~~ un adversaire de l'idée wilsonnienne. J'ai déjà eu l'occasion de vous dire que j'estimais cette opinion peu fondée. J'ai le sentiment que M. Clémenceau professe, à l'égard des doctrines du président américain, un certain scepticisme mais qu'il se rend parfaitement compte de l'influence énorme que ces doctrines ont prise sur les masses dans tous

le Département Politique Suisse,
Division des Affaires Etrangères,

B E R N E .

les pays et des espoirs que l'on fonde sur elles. Il est trop avisé pour s'insurger contre cette vague puissante. C'est pourquoi il a déclaré très nettement que le principe de la Société des Nations serait inscrit dans les préliminaires de paix. C'est pourquoi, aussi, il laisse une grande liberté d'action à son ami politique M. Léon Bourgeois qui est en France l'apôtre de la Société des Nations.

Les attaques des journaux socialistes contre le Président du Conseil ne sont donc pas entièrement justifiées. Je ne crois pas que M. Clémenceau essaye de reléguer à l'arrière plan le grand problème de la réorganisation mondiale ni qu'il ait l'intention de faire à la Société des Nations un enterrement de première classe.

Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que M. André Tardieu, un des plénipotentiaires désignés par la France pour la représenter dans toutes les conférences d'où sortira le traité de paix, a prononcé à ce sujet des paroles extrêmement catégoriques que M. Wilson pourrait contre-signer sans hésitation.

Il a dit entre autres: " Nous n'avons pas
"seulement pour tâche d'assurer le règlement de la
"guerre la plus formidable qui fût jamais. Nous en-
"tendons aussi, et simultanément, poser, dans ce rè-
"glement même, les bases d'une organisation nouvelle
"des relations internationales et réaliser dans le

1/19

"monde, par l'accord des gouvernements et des peuples, les principes, pour lesquels nous avons combattu, pour lesquels nos soldats sont morts.... Il n'y a pas deux questions d'essences différentes, Traité de paix et Lignes des nations: il n'y en a qu'une, car la Ligue des nations ne peut être fondée que par le traité de paix et c'est aux principes mêmes qui caractérisent la ligue que le traité empruntera les bases de ses clauses particulières".

Il est vrai que certains journaux comme "le Matin" s'attachent à collectionner toutes les marques d'hostilité à la politique de M. Wilson qui se manifestent aux Etats-Unis. Il n'en reste pas du moins certain que l'idée de la "Ligue des Nations" réalise dans l'opinion des progrès quotidiens.

A titre d'exemple, je vous signale le projet de constitution que vient d'élaborer la Société Proudhon et que publie "l'Information" du 10 janvier.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'hommage de mon respect.

14 annexes.